

---

## Rapport des groupes d'équité

AFPC-Québec  
Période 2023-2026

Au cours de la période 2023-2026, les groupes d'équité de l'AFPC-Québec ont poursuivi leur travail afin de promouvoir les droits de la personne, l'inclusion et la participation active des membres au sein du mouvement syndical. Dans un contexte où les discriminations et les inégalités systémiques persistent, ces groupes ont joué un rôle essentiel pour sensibiliser les membres, favoriser le dialogue et faire progresser les enjeux d'équité dans notre organisation.

Un moment marquant de cette période a été la recréation de plusieurs comités régionaux des droits de la personne. À la suite d'une demande du vice-président exécutif régional (VPER), il a été constaté que certaines lettres officielles de création de comités n'étaient plus disponibles dans les dossiers administratifs. Afin d'assurer la légitimité et la continuité de ces structures, une démarche de recréation officielle a été entreprise. Les comités ont ainsi été relancés dans les régions de Montréal, Québec, Saguenay, Montérégie et Laval–Laurentides. Ces comités contribuent à porter la voix des membres, à sensibiliser aux enjeux d'équité et à favoriser la participation des groupes d'équité.

Plusieurs formations ont été offertes pour renforcer les connaissances et la capacité d'action des membres. Parmi les thèmes abordés figurent la diversité et l'inclusion, les obstacles et mesures d'adaptation (OMPA), l'accessibilité et la santé mentale. Une liste de vérification sur l'accessibilité a également été développée pour aider à organiser des activités syndicales plus inclusives.

Chaque année, les groupes d'équité ont organisé diverses activités spécifiques afin de favoriser la sensibilisation et la mobilisation. Ces initiatives comprenaient des formations, des webinaires, des manifestations, ainsi que des rencontres et activités culinaires créant des espaces d'échange et de solidarité.

La Conférence des minorités visibles a connu une forte participation et a permis la tenue de plusieurs séances de travail, aboutissant à des résolutions transmises aux différentes instances compétentes. La transversalité et l'intersectionnalité ont été mises de l'avant à travers des activités conjointes avec le Comité des femmes, incluant une conférence d'une activiste de la Colombie-Britannique, le Comité des jeunes et les initiatives de la Semaine des peuples autochtones à Québec. Des webinaires et formations ont permis de renforcer la compréhension des réalités croisées et de favoriser des pratiques plus inclusives.

## Activités spécifiques par groupe (approche intersectionnelle)

### **Groupe autochtone**

- Marchés autochtones, dîners et rencontres culturelles
- Conférences et sensibilisation aux réalités des peuples autochtones
- Participation à la Semaine des peuples autochtones à Québec en collaboration avec le Comité des jeunes et le Comité des femmes (approche intersectionnelle)

### **Groupe des personnes racisées et minorités visibles**

- Conférence des minorités visibles et séances de travail
- Élaboration de résolutions transmises aux instances compétentes
- Webinaires et formations sur le racisme systémique et l'intersectionnalité, en partenariat avec les comités des femmes et des jeunes

### **Groupe 2SLGBTQIA+**

- Repas de la diversité
- Participation aux célébrations de la Fierté à Montréal et Québec
- Activités de sensibilisation sur la diversité sexuelle et de genre, intégrant des perspectives autochtones et racisées

### **Groupe des personnes en situation de handicap**

- Formations sur l'accessibilité et les obstacles systémiques
- Création d'une liste de vérification pour rendre les activités accessibles
- Organisation d'une formation en langue des signes par un médecin malentendant et muet, incluant une réflexion sur l'inclusion intersectionnelle

### **Intersectionnalité et activité transversale**

Participation à la conférence d'une militante Colombienne.

Jointventure avec les jeunes pour participer au pow wow et aux activités des journées autochtones et des marchés fierté

Malgré les progrès réalisés, certains défis demeurent. Un sondage auprès des membres a identifié plusieurs obstacles à la participation, notamment des communications qui ne rejoignent pas toujours tous les membres, des rencontres souvent organisées après les heures de travail et diverses contraintes personnelles et professionnelles. Certaines personnes hésitent encore à s'identifier aux groupes d'équité par crainte de stigmatisation dans leur milieu de travail.

Le travail accompli démontre clairement l'importance des groupes d'équité au sein de l'AFPC-Québec. Leur engagement contribue à promouvoir les droits de la personne, à

renforcer la participation des membres et à construire un mouvement syndical plus inclusif. Les efforts devront se poursuivre afin d'améliorer la mobilisation, les communications et la création d'espaces sécuritaires pour tous les membres, car un mouvement syndical fort est avant tout un mouvement syndical inclusif.

---